

## Plan de cours

COURS : **SOCCER**

PROGRAMME : **Tous les programmes - formation générale commune**

DISCIPLINE : **109 Éducation physique- ensemble 2**

Pondération :	Théorie :	0	Pratique :	2	Étude personnelle :	1
---------------	-----------	---	------------	---	---------------------	---

PROFESSEURS	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
<b>Émilie Charbonneau</b>	<b>AR-2</b>	<b>6209</b>	<b>emilie.charbonneau@cegepmontpetit.ca</b>
<b>Annie Côté</b>	<b>AR-2</b>	<b>6775</b>	<b>anniel.cote@cegepmontpetit.ca</b>
<b>Vincent Davoli</b>	<b>AR-2</b>	<b>6825</b>	<b>vincent.davoli@cegepmontpetit.ca</b>
<b>Alexandre Dumais</b>	<b>AR-2</b>	<b>6719</b>	<b>alexandre.dumais@cegepmontpetit.ca</b>

### PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
<b>Martin Choquette</b>	<b>AR-2</b>	<b>6774</b>	<b>martin.choquette@cegepmontpetit.ca</b>
<b>Hélène Morin</b>	<b>AR-2</b>	<b>6731</b>	<b>helene.morin@cegepmontpetit.ca</b>

## 1. PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT<sup>1</sup>

### PRÉSENTATION DU COURS DE SOCCER

Les cours offerts en éducation physique sont partagés en trois ensembles. Pour obtenir les trois unités en éducation physique, l'étudiant devra réussir un cours de chaque ensemble. Il n'y a pas de préalable aux cours des ensembles 1 et 2. Par contre, la réussite des deux premiers ensembles est préalable à l'ensemble 3.

#### EN TOUT → 3 ENSEMBLES

Les trois ensembles en éducation physique poursuivent le développement d'un mode de vie sain et actif amorcé au secondaire en amenant l'étudiant à prendre les moyens nécessaires pour assurer le maintien ou l'amélioration de sa condition physique tout au long de sa vie. Ces trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques des deux premiers soient réinvestis dans le troisième.

#### Ensemble 2

Il concerne le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. L'élève doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et intégrer les progrès réalisés. Il développe un sentiment de compétence et d'efficacité dans l'apprentissage qu'il aborde avec confiance et plaisir.

## 2. OBJECTIF MINISTERIEL

**4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.**

## 3. OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Ce cours vous propose de développer son efficacité et son aisance dans la pratique du soccer. L'étudiant devra acquérir une méthode, des outils et des attitudes qui lui permettront d'intervenir de manière organisée et efficace sur l'amélioration de ses habiletés et sur toute situation d'apprentissage dans laquelle il peut vouloir s'engager. Ce qui lui permettra d'y trouver plaisir, valorisation, confiance, sentiment de compétence et de motivation dans ce sport d'équipe.

## 4. ORIENTATION PÉDAGOGIQUE

### Renseignements liés à la pondération (0-2-1)

- 0 → temps hebdomadaire consacré aux apprentissages théoriques
- 2 → temps hebdomadaire consacré à la pratique d'activités physiques
- 1 → temps hebdomadaire consacré au travail personnel

### Formule du cours

Une activité de 30 heures réparties sur 10 semaines à raison de trois heures de cours intensif et d'une heure de travail personnel par semaine.

La démarche proposée permettra à l'étudiant de développer progressivement une juste perception des habiletés et des attitudes requises ainsi qu'une juste perception de ses besoins d'apprentissage.

<sup>1</sup> L'usage épïcène du masculin dans ce texte est une forme neutre. Il ne vise qu'une meilleure lisibilité du texte et ne comporte aucun caractère discriminatoire à l'égard des personnes de sexe féminin.

## 5. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour plus d'information sur les cours d'éducation physique au collégial, veuillez-vous référer au site web du département d'éducation physique :

<http://education-physique.cegepmontpetit.ca>

### L'éducation physique et la formation générale

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue au développement des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à divers degrés aux buts de la formation générale :

- ◆ La capacité de développer une pensée autonome et critique sur son mode de vie et sa santé
- ◆ La conscience de ses responsabilités envers soi et les autres
- ◆ L'application des savoirs à l'analyse de situations et à la détermination de l'action
- ◆ La prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé
- ◆ La conceptualisation
- ◆ L'analyse et la synthèse
- ◆ La maîtrise de méthode de travail
- ◆ Le développement de l'autonomie

### Particularités des cours d'éducation physique au cégep Édouard-Montpetit :

**Les cours d'éducation physique ne comblent pas les besoins d'activité physique de l'étudiant.** Afin de mieux performer à l'école et pour favoriser le développement des compétences en éducation physique, il est fortement suggéré aux étudiants de rechercher dès leur entrée au cégep des façons d'être régulièrement actif en dehors de ses cours d'éducation physique. Afin de contrer les effets dévastateurs de la sédentarité, tous les cours comportent de façon régulière une activité ou une routine d'exercices exigeant un effort soutenu et vigoureux avec un accent particulier sur le développement de la composante cardiovasculaire que l'étudiant est aussi invité à prendre en charge dans sa pratique hors cours.

**Au terme de l'ensemble 3, donc à la fin de sa démarche en éducation physique au collégial, l'étudiant devra démontrer une condition physique cardiovasculaire lui permettant d'atteindre le seuil de réussite dans une épreuve ou un test critérié.**

### EXIGENCES PARTICULIÈRES DU COURS DE SOCCER :

- Aucun degré d'habileté préalable n'est requis pour ce cours. On subdivise le groupe en deux sous-groupes homogènes (des joueurs expérimentés et des joueurs débutants), en limitant les écarts d'habileté et en multipliant les possibilités de « toucher le ballon » en phase de jeu.
- Du vestiaire du collège, l'étudiant circule vers l'extérieur avec ses chaussures en main. De l'extérieur vers les vestiaires, l'étudiant circule vers l'extérieur avec ses chaussures en main afin d'éviter les blessures et de ne pas laisser de terre dans les corridors. Au vestiaire, on n'utilise pas les services sanitaires pour laver les chaussures.

## 6. PLANIFICATION DU COURS

### Projet 1 : Planifier et appliquer une démarche d'apprentissage structurée et présenter sa démarche

Objectifs	Orientations pédagogiques (méthodes – contenus)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail personnel hors cours (préparation)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
<p>Évaluer sa situation de départ.</p> <p>Se fixer des objectifs d'amélioration réalistes.</p> <p>Évaluer sa démarche et le degré d'atteinte de ses objectifs.</p> <p>Présentation de sa démarche.</p>	<p>Utilisation d'un parcours.</p> <p>Sur le terrain, le professeur utilise plusieurs éducatifs et laisse du temps à l'étudiant par la suite de parfaire sa technique et son jeu.</p> <p>Dans le cahier du participant.</p>	<p>Identifier correctement ses besoins et formuler des objectifs.</p> <p>Évaluation du professeur sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pertinence des éducatifs</li> <li>- utilisation correcte des stratégies d'évaluation</li> <li>- travail soutenu</li> <li>- attitude</li> <li>- communication claire et argumentée</li> </ul>	<p>Travail hors-cours : « Diagnostic et prescription »</p> <p>BILAN (Cours 10)</p>	<p><b>Cours # 2 à 10</b></p> <p>Diagnostic et prescription (parcours) <b>10 points</b></p> <p>Évaluation sur fiche <b>Cours # 3-5-6 à 8</b> <b>10 points</b></p> <p>Bilan final <b>10 points</b></p> <p>Total pour ce projet : <b>30 points</b></p>

### Projet 2 : Appliquer les règles inhérentes à la pratique du soccer et adopter des attitudes et des comportements respectueux et sécuritaires

Objectifs	Orientations pédagogiques (méthodes – contenus)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail personnel hors cours (préparation)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
<p>Démontrer sa compréhension des règles du soccer</p>	<p>Les capsules théoriques, la lecture recommandée et les exercices pratiques permettent l'étude des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de sécurité</li> <li>• Règles d'éthique sportive</li> <li>• Règles de base sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le terrain de jeu ;</li> <li>○ Le contrôle du ballon ;</li> <li>○ Arbitrage, juges ;</li> <li>○ Coup d'envoi ;</li> <li>○ But marqué ;</li> <li>○ Remise en touche ;</li> <li>○ Hors-jeu ;</li> </ul> </li> <li>• Règles tactiques</li> </ul>	<p>Démonstration suffisante de ses connaissances théoriques sur les règlements.</p>	<p>Pratique de l'activité.</p> <p>Lecture sur les règles inhérentes à la pratique du soccer.</p>	<p><b>Cours # 4</b></p> <p>Examen théorique sur les règles et terminologie <b>15 points</b></p> <p>Total pour ce projet : <b>15 points</b></p>

**Projet 3 : Améliorer ses habiletés motrices et techniques (parcours d'habiletés)**

Objectifs	Orientations pédagogiques (méthodes – contenus)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail personnel hors cours (préparation)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
<p>Démontrer l'amélioration de ses habiletés motrices et de ses techniques liées à l'efficacité à contrôler le ballon.</p>	<p>- Pratique guidée sur le terrain (éducatifs). - Parcours d'habiletés techniques : jongleries, touches, passes au sol, passes aériennes, têtes, tirs cadrés, chrono. - Intégration des techniques et tactiques dans le jeu.</p>	<p>L'étudiant démontre des gains d'efficacité lors d'un parcours d'habiletés.  Précision des gestes techniques et la rapidité d'exécution.</p>	<p>Pratique des habiletés techniques hors-cours.</p>	<p><b>Cours # 8</b>  Parcours observé par le professeur  <b>Total pour ce projet : <u>25 points</u></b></p>

**Projet 4 : Améliorer les attitudes et les habiletés de coopération et de communication nécessaires à l'application des systèmes collectifs d'attaque et de défense**

Objectifs	Orientations pédagogiques (méthodes – contenus)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail personnel hors cours (préparation)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
<p>Améliorer les attitudes et les habiletés de coopération et de communication nécessaires à l'application efficace des systèmes collectifs d'attaque et de défense (stratégies complexes).</p>	<p>Le participant est confronté à contribuer de façon efficace à l'exécution de tâches collectives complexes en situation de jeu, des tâches qui demandent des habiletés de concentration, d'organisation, de coopération et de communication. Observation et application des techniques et tactiques acquises.</p>	<p>Le participant est capable d'exécuter les éléments techniques et tactiques au moment opportun pour coopérer efficacement aux activités collectives d'attaque et de défense.</p>	<p>Préparer l'épreuve terminale. Le travail personnel effectué permet au participant de réaliser certains apprentissages essentiels à une implication efficace dans l'exécution de tâches collectives complexes.  Faire le lien entre ses évaluations et ses objectifs.</p>	<p><b><u>Cours # 9 et 10</u></b>  <b>Total pour ce projet : <u>30 points</u></b></p>

## 7. SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité de l'évaluation	Contexte de réalisation	Objectifs d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)	
1. Planifier et appliquer une démarche d'apprentissage (diagnostic et prescription) et présenter sa démarche	À la maison et terrain de soccer	<b>Projet 1</b>	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cours	10 points	<b>30 %</b>
2. Évaluation sur la fiche (évaluation par un pair, auto-évaluation et professeur de la qualité de participation)	À la maison et terrain de soccer		3 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> au 8 <sup>e</sup> cours	10 points	
3. Bilan final	À la maison		10 <sup>e</sup> cours	10 points	
Examen théorique	En classe	<b>Projet 2</b>	Cours 4	15 points	<b>15 %</b>
Amélioration des habiletés motrices et techniques (parcours d'habiletés)	Terrain de soccer	<b>Projet 3</b>	Cours 8	25 points	<b>25 %</b>
Évaluation en jeu (épreuve terminale)	Terrain de soccer	<b>Projet 4</b>	cours 9 et 10	30 points	<b>30 %</b>
				<b>Total : 100%</b>	

Le **seuil de réussite** de ce cours est de 60 % basé sur le total des notes accumulées dans tous les examens sommatifs. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours.

\* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

## 8. MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

- ☞ À apporter à chaque cours : Cahier d'exercices COOP, portant le numéro **26 719**
- ☞ 1 crayon de plomb, cahier ou feuilles pour prendre des notes
- ☞ Porte document
- ☞ Cadenas
- ☞ Une bouteille d'eau
- ☞ Souliers à crampons
- ☞ Fortement recommandé : protège-tibias

## 9. MÉDIAGRAPHIE

DUFOUR Jean. *Le Football : technique, tactique, stratégie et entraînement*, Paris, Bornemann, 1962, 111 pages.

NELSON, L. Richard, *Soccer : technique, règles du jeu, exercices pratiques, jeu du gardien du but*, Ottawa, M. Broquet, 1986, 78 pages.

BENGUÉ, Laurent. *Les Fondamentaux du Foot*, Paris, Amphora, 1998, 220 pages.

## 10. POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES ET CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

### 1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60%. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés (PIÉA, 6.5.2.1).

### 2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant (PIÉA 6.2.5.1).

### 3. Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînent la note « 0 » (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études (PIÉA, 5.6.1).

### 4. Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 5.6.2 de la PIÉA.

### 5. Droit d'appel

Un étudiant qui s'estime lésé lors de l'application de l'article 6.3.4 pourrait en appeler à l'adjoint responsable au Service des programmes.

### 6. Remise des travaux et correction

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et aux moments fixés.

**La pénalité pour le travail remis en retard** est de 10% de la valeur du travail par jour ouvrable de retard pour tout travail valant au moins 10% de la note finale. Lorsqu'il s'agit de fiches d'activités hebdomadaires, la perte sera de 1 point par jour de retard.

### 7. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le cégep. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « **Méthodologie** » des centres de documentation du cégep. Voici l'adresse : [www.cegepmontpetit.ca/normes](http://www.cegepmontpetit.ca/normes).

Les pénalités départementales concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) : voir point 6 ci-haut.

## 8. Qualité de la langue française

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite (PIÉA 6.3.1). Le retard à remettre le travail dans un français correct est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité.

<b>Grille de correction du français</b>		
<b>Excellent</b>	- Les idées sont claires. Le propos est cohérent. - Très bon emploi du vocabulaire relié à la discipline. - En général, respect du code orthographique et grammatical (peu ou pas de fautes).	<b>10/10</b>
<b>Moyen</b>	- Les idées sont relativement claires. Le propos est généralement cohérent. - La plupart du temps, le choix du vocabulaire relié à la discipline est judicieux. - Le texte comporte un certain nombre de fautes de grammaire ou d'orthographe.	<b>6/10</b>
<b>Faible</b>	- Le texte est difficile à comprendre ; le contenu en est affecté. - Mauvais emploi du vocabulaire relié à la discipline. - Le texte présente trop de fautes de grammaire ou d'orthographe.	<b>0/10</b>

Correction à caractère déductive (100% - 10%).

L'étudiant n'a pas la possibilité de corriger ses fautes pour récupérer ses points perdus pour la qualité de la langue française.

**Centre de valorisation et d'amélioration du cégep Édouard-Montpetit :**

<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

## 11. RÈGLES DÉPARTEMENTALES POUR L'ENSEMBLE DES COURS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

### 1. Présence au cours

La présence au cours est obligatoire.

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant. Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une autorisation de congé mais d'une mesure qui reconnaît à l'étudiant un droit limité à s'absenter. La présence au cours ne peut être comptabilisée si l'étudiant est présent mais n'est pas en mesure de participer activement au cours.

L'étudiant ne peut pas cumuler plus de 4 heures d'absence, à partir d'une 5<sup>ème</sup> heure d'absence l'étudiant est exclu du cours.

Si l'étudiant est en mesure de justifier sa 5<sup>ème</sup> heure d'absence par une raison grave (décès, maladie, cas de force majeure), il devra reprendre cette absence. Un étudiant peut se prévaloir de cette mesure une seule fois.

### 2. Reprise

L'absence est effacée du dossier de l'étudiant lorsque celui-ci reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

Le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible.

### 3. Retard

Les retards s'accumulent avec les heures d'absence.

Un retard est comptabilisé comme une heure d'absence.

Le professeur se réserve le droit de refuser l'accès au cours.

Un retard est comptabilisé dès le début de la période si l'étudiant n'est pas présent.

### 4. Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.



## 12. MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

### Tenue vestimentaire obligatoire :

- T-shirt, short ou pantalon adéquat à l'activité, souliers à crampons de soccer, bas et protège-tibias sont fortement recommandés.
- Il faut prévoir une tenue vestimentaire pour pouvoir affronter les rigueurs de la température (pluie, froid). On ne peut être exempté d'un cours pour tenue vestimentaire inadéquate.
- Le port de bijoux est interdit et le professeur pourra demander à l'étudiant de les retirer s'il le juge nécessaire.
- **Les couvre-chefs sont interdits. Exemple : casquette, foulard, etc.**
- **Cheveux longs attachés.**
- Les étudiants devront avoir un comportement respectueux de l'environnement pendant la pratique du soccer et une attitude de respect envers leurs adversaires (qui sont avant tout des collègues de groupe).

**Note :** Une tenue inadéquate peut être une cause de refus d'accès au cours. Une absence est alors enregistrée pour l'étudiant concerné.

### Centre de services adaptés (CSA)

« Si votre participation à la vie collégiale est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies d'apprentissage, etc.), vous pouvez alors faire connaître votre situation au Centre de services adaptés (CSA) le plus tôt possible : »

<i>Campus</i>	<i>Campus Longueuil</i>	<i>Campus Longueuil</i>
Local :	D-0240	B-157
Par téléphone :	450-679-2631	450-678-3561
En ligne :	servicesadaptes@cegepmontpetit.ca	

## CALENDRIER DE TRAVAIL

Cours	Contenu
1	Présentation du plan de cours  • Jeu dirigé, règlements
2	Parcours d'habiletés et jeu dirigé  Explication du devoir : <b><i>diagnostic et prescription</i></b>
3	Expérimentation des techniques, jeu dirigé Évaluation de sa qualité de participation par un pair Présentation de sa prescription En fin de cours : <b><u>remise du travail : diagnostic et prescription (10%)</u></b>
4	<b><u>Examen théorique (15%)</u></b> Expérimentation des techniques et jeu dirigé
5-6-7	Auto-évaluation de sa qualité de participation (fiche) ; cours 5 Évaluation du professeur cours 6 à 8 Expérimentation des techniques, jeu dirigé Défensive et offensive (stratégies complexes) Révision du parcours d'habiletés (cours # 7)
<b>Semaine de lecture</b>	
8	<b><u>Parcours d'habiletés et jeu dirigé (25%)</u></b>
9	<b><u>Évaluation en jeu</u></b> : épreuve terminale (30 %) Cours 9 : distribution du BILAN FINAL <b><u>Remise du bilan final (10%)</u></b> : les modalités du professeur pour la remise seront énoncées à la suite du parcours.
10	<b><u>Évaluation en jeu</u></b> : épreuve terminale (30 %) Cours 10 : en début de cours ; <b><u>remise du BILAN FINAL (10 %)</u></b>